

Rapport des vérificateurs et états financiers de

Fonds du marché monétaire Credential

Le 30 septembre 2008

Rapport de la direction

Le 4 décembre 2008

Aux porteurs de parts de :

Fonds du marché monétaire **Credential**

Les états financiers ci-joints ont été préparés par le gérant et approuvés par le conseil d'administration du commandité. La direction du gérant est responsable de l'information et des déclarations figurant dans ces états financiers. Il incombe au conseil d'administration du commandité d'examiner et d'approuver les états financiers ainsi que de superviser la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière.

La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent certains montants qui sont fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds est conforme à celle présentée dans les états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est le cabinet de vérificateurs externes du Fonds. Il a vérifié les états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les états financiers. Son rapport est reproduit à la page suivante.



John Kearns
Chef de la direction
Placements NordOuest & Éthique S.E.C.
Par l'intermédiaire de son commandité
Placements NordOuest & Éthique inc.



Craig Fookes
Chef des finances
Placements NordOuest & Éthique S.E.C.
Par l'intermédiaire de son commandité
Placements NordOuest & Éthique inc.

Le 4 décembre 2008

Rapport des vérificateurs

Aux porteurs de parts de Fonds du marché monétaire Credential (le « Fonds »)

Nous avons vérifié les états du portefeuille de placement et de l'actif net du Fonds au 30 septembre 2008 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net du Fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe au gérant du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 30 septembre 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers du Fonds au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs dont le rapport, daté du 8 février 2008, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables agréés

État de l'actif net

en milliers (sauf les montants par part)	30 septembre 2008	31 décembre 2007
Actif		
Placements, à la juste valeur	82 106 \$	75 609 \$
Encaisse et dépôts	696	673
Revenu de placement couru	285	87
Montants à recevoir des courtiers	-	-
Autres débiteurs	10	12
	83 097	76 381
Passif		
Montants à payer aux courtiers	-	-
Charges à payer	130	92
Autres créditeurs	39	41
	169	133
Actif net, représentant l'avoir des porteurs de parts (valeur liquidative selon les PCGR) (notes 3 et 4)	82 928 \$	76 248 \$
Actif net, par catégorie		
Catégorie A	82 032 \$	75 475 \$
Catégorie D	893 \$	760 \$
Catégorie F	3 \$	13 \$
Valeur liquidative par part		
Catégorie A	9,99 \$	10,00 \$
Catégorie D	9,99 \$	10,00 \$
Catégorie F	9,99 \$	10,00 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de
Placements NordOuest et Éthique inc., agissant à titre du commandité pour
 Placements NordOuest et Éthique S.E.C., le gestionnaire et fiduciaire



Administrateur



Administrateur

État des résultats

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 et exercice terminé le 31 décembre 2007¹
en milliers (sauf les montants par part)

	2008	2007
Revenu de placement		
Dividendes	- \$	- \$
Intérêts et autres revenus	2 281	3 692
Gain sur instruments dérivés	-	-
Prêt de titres (note 12)	2	4
	<hr/> 2 283	<hr/> 3 696
Moins les retenues d'impôts étrangers	-	-
	<hr/> 2 283	<hr/> 3 696
Charges (note 6)		
Frais de gestion (note 6a))	545	719
Frais de tenue des registres (note 6b))	169	213
Honoraires des vérificateurs	7	13
Frais de garde	5	6
Frais juridiques	-	-
Frais liés à la communication d'information aux porteurs de titres	44	3
Droits de dépôt et frais de consultation	37	34
	<hr/> 807	<hr/> 988
Revenu net (perte) avant les charges absorbées par le gérant du Fonds	1 476	2 708
Charges absorbées par le gérant du Fonds	(6)	(5)
Revenu net (perte)	<hr/> 1 482	<hr/> 2 713
Gain réalisé (perte) à la vente de placements	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	(87)	(115)
Coûts de transaction (note 3)	-	-
Gain net (perte) sur les placements	<hr/> (87)	<hr/> (115)
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	<hr/> 1 395 \$	<hr/> 2 598 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités		
Catégorie A	1 375 \$	2 573 \$
Catégorie D	20 \$	25 \$
Catégorie F ²	- \$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par part (note 3d))		
Catégorie A	0,17 \$	0,33 \$
Catégorie D	0,25 \$	0,44 \$
Catégorie F	0,28 \$	0,38 \$

¹ En 2008, aux fins de la présentation de l'information financière, la fin d'exercice du Fonds est passée du 31 décembre au 30 septembre. À des fins fiscales, la fin d'exercice demeure le 15 décembre.

² L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités pour les parts de catégorie F est inférieure à mille dollars.

État de l'évolution de l'actif net

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 et exercice terminé le 31 décembre 2007¹
en milliers

	Catégorie A		Catégorie D		Catégorie F	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Actif net au début de la période	75 475 \$	88 013 \$	760 \$	224 \$	13 \$	1 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'adoption initiale d'une nouvelle convention comptable (note 3)	-	108	-	-	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	1 375	2 573	20	25	-	-
Opérations sur les parts						
Produit de l'émission de parts	57 399	71 351	214	534	3	42
Valeur des parts rachetées	(52 214)	(86 764)	(101)	(24)	(13)	(30)
Réinvestissement des distributions	1 458	2 882	21	26	-	-
	<u>6 643</u>	<u>(12 531)</u>	<u>134</u>	<u>536</u>	<u>(10)</u>	<u>12</u>
Distributions versées aux porteurs de parts						
Revenu de placement	(1 461)	(2 687)	(21)	(25)	-	-
Gains réalisés sur les placements	-	(1)	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
	<u>(1 461)</u>	<u>(2 688)</u>	<u>(21)</u>	<u>(25)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net	6 557	(12 646)	133	536	(10)	12
Actif net à la fin de la période	<u>82 032 \$</u>	<u>75 475 \$</u>	<u>893 \$</u>	<u>760 \$</u>	<u>3 \$</u>	<u>13 \$</u>

	2008	2007
Augmentation (diminution) de l'actif net		
Catégorie A	6 557	(12 646)
Catégorie D	133	536
Catégorie F	(10)	12
	<u>6 680 \$</u>	<u>(12 098) \$</u>

Actif net à la fin de la période		
Catégorie A	82 032	75 475
Catégorie D	893	760
Catégorie F	3	13
	<u>82 928 \$</u>	<u>76 248 \$</u>

Augmentation (diminution) des parts du Fonds

	Catégorie A		Catégorie D		Catégorie F	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Solde d'ouverture	7 548	8 801	76	22	1	-
Parts émises	5 740	7 135	21	53	-	4
Réinvestissement des distributions	146	288	2	3	-	-
Parts rachetées	(5 222)	(8 676)	(10)	(2)	(1)	(3)
Solde de clôture	<u>8 212</u>	<u>7 548</u>	<u>89</u>	<u>76</u>	<u>-</u>	<u>1</u>

¹ En 2008, aux fins de la présentation de l'information financière, la fin d'exercice du Fonds est passée du 31 décembre au 30 septembre. À des fins fiscales, la fin d'exercice demeure le 15 décembre.

Titres en portefeuille
30 septembre 2008

VALEUR NOMINALE \$	Fonds du marché monétaire Credential DESCRIPTION	COÛT MOYEN \$	JUSTE VALEUR \$
	OBLIGATIONS CANADIENNES		
	Gouvernement du Canada (30,5 %)		
19 100 000	Fiducie canadienne pour l'habitation, 4,10 %, 15 déc. 2008	19 272 397	19 170 479
6 000 000	Fiducie canadienne pour l'habitation, 4,65 %, 15 sept. 2009	6 114 780	6 114 780
		<u>25 387 177</u>	<u>25 285 259</u>
	Obligations de sociétés (14,9 %)		
5 000 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,37071 %, 2 févr. 2009, taux variable	5 000 000	4 973 000
3 000 000	Société financière HSBC Limitée, 3,40 %, 15 juin 2009, taux variable	3 000 000	2 981 880
2 000 000	Banque Toronto-Dominion, 3,65714 %, 15 févr. 2011, taux variable	2 000 000	1 940 380
2 500 000	Wells Fargo, 3,39214 %, 12 déc. 2008, taux variable	2 500 000	2 496 850
		<u>12 500 000</u>	<u>12 392 110</u>
	Total des obligations canadiennes (45,4 %)	<u>37 887 177</u>	<u>37 677 369</u>
	BILLETS À ESCOMPTE		
	Acceptations bancaires (14,7 %)		
3 553 000	Banque Scotia, 3,18 %, 25 nov. 2008	3 525 358	3 533 079
2 086 000	Banque Nationale du Canada, 3,17 %, 18 nov. 2008	2 070 000	2 075 817
2 587 000	Banque Royale du Canada, 3,18 %, 22 oct. 2008	2 566 873	2 581 399
4 000 000	Banque Royale du Canada, 3,25 %, 8 oct. 2008	3 967 840	3 996 846
		<u>12 130 071</u>	<u>12 187 141</u>
	Obligations de sociétés (32,6 %)		
3 920 000	Banque Scotia, 3,15 %, 6 nov. 2008	3 889 110	3 905 676
1 385 000	Banque de Montréal, 3,15 %, 1 ^{er} déc. 2008	1 374 322	1 376 368
4 105 000	Banque de Montréal, 3,23 %, 14 oct. 2008	4 072 201	4 099 340
775 000	TELUS Corporation, 3,15 %, 3 oct. 2008	770 614	774 774
2 000 000	TELUS Corporation, 3,34 %, 2 déc. 2008	1 983 480	1 987 500
2 017 000	Banque Toronto-Dominion, 3,15 %, 14 nov. 2008	2 001 106	2 007 984
2 338 000	Banque Toronto-Dominion, 3,15 %, 19 déc. 2008	2 317 005	2 319 057
1 943 000	Banque HSBC du Canada, 3,20 %, 18 nov. 2008	1 927 786	1 933 412
1 996 000	Société financière HSBC Limitée, 3,18 %, 17 nov. 2008	1 980 471	1 986 358
4 100 000	EnCana Corporation, 3,20 %, 2 oct. 2008	4 090 324	4 099 203
2 567 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,27 %, 24 oct. 2008	2 546 233	2 560 938
		<u>26 952 652</u>	<u>27 050 610</u>
	Total des billets à escompte (47,3 %)	<u>39 082 723</u>	<u>39 237 751</u>
	BONS DU TRÉSOR		
	Province d'Ontario (6,3 %)		
5 210 000	Province d'Ontario, 2,43 %, 11 déc. 2008	5 179 990	5 191 000
	Total du portefeuille de placement (99,0 %)	<u>82 149 890</u>	<u>82 106 120</u>
	Encaisse et dépôts (0,8 %)		696 360
	Autres actifs, moins le passif (0,2 %)		125 051
	Actif net (100,0 %)		<u>82 927 531</u>

Fonds du marché monétaire Credential

Instruments financiers

Actif

Actifs détenus à des fins de transaction	82 802 480
Prêts et créances	294 392
Total de l'actif	<u>83 096 872</u>

Passif

Passifs détenus à des fins de transaction	
Passifs financiers au coût après amortissement	169 341
Total du passif	<u>169 341</u>

Le revenu de placement couru, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir des courtiers et les autres débiteurs sont considérés comme des prêts et des créances et sont inscrits au coût ou au coût après amortissement. De même, les montants à payer aux courtiers, les rachats à payer, les charges à payer et les autres créditeurs sont considérés comme d'autres passifs financiers et sont inscrits au coût après amortissement.

Gestion des risques financiers

Stratégies d'utilisation des instruments financiers

Les activités du Fonds exposent ce dernier à divers risques financiers tels que les risques de marché, de taux d'intérêt, de crédit et d'illiquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à atténuer l'incidence négative possible sur le rendement du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de préserver le capital tout en maintenant ses liquidités et en procurant un revenu régulier. À cette fin, les actifs du Fonds sont investis essentiellement dans des titres du marché monétaire à court terme, tels que du papier commercial et des acceptations bancaires émis et garantis par de grandes sociétés canadiennes et par l'ensemble des institutions financières, dont les banques à charte canadiennes, les sociétés de fiducie et les caisses d'épargne et de crédit. La durée moyenne pondérée du portefeuille du Fonds n'excède pas 90 jours.

Stratégie de placement

Le Fonds investit principalement dans des titres du marché monétaire qui, à son avis, offrent une bonne valeur relative. Le sous-conseiller en valeurs du fonds sous-jacent investit dans les titres de bon nombre d'émetteurs différents afin de réduire l'exposition au risque de crédit, et il ajuste la durée du Fonds en prévision des variations des taux d'intérêt.

Le Fonds effectue des transactions d'instruments financiers et acquiert des positions dans des instruments négociables et hors Bourse. Tous les placements en valeurs mobilières présentent des risques de perte en capital. Le gestionnaire de portefeuille gère ce risque au moyen de la sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies et au profil de risque global décrit dans le prospectus du Fonds. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé selon la juste valeur de ces instruments financiers. Les titres de créance du Fonds sont exposés au risque de marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Le Fonds peut également investir dans des bons du Trésor émis par le gouvernement du Canada ou par une province canadienne, dans des titres de créance à court terme, des acceptations bancaires et d'autres instruments de crédit émis par des administrations publiques, ou dans des fonds garantis d'institutions financières canadiennes.

Risque de marché

Au 30 septembre 2008, l'exposition globale au risque de marché s'établissait comme suit :

	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net
Titres détenus à des fins de transaction	82 106 120	99,0 %

Toutes les positions du Fonds sont surveillées quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille et mensuellement par le gérant du Fonds et sont révisées trimestriellement par le comité de placement.

Les meilleures estimations de la direction à l'égard de l'incidence sur l'actif net des changements raisonnablement probables au niveau des indices, toutes les autres variables demeurant constantes, sont les suivantes :

Indice de référence	Variation du cours %	Incidence sur l'actif net \$ (+/-)
Bons du Trésor de 91 jours	+/-0,25	207 319

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de l'analyse de sensibilité qui suit et la différence peut s'avérer importante. L'indice de référence choisi représente la proportion des placements du Fonds dans les diverses catégories d'actifs. L'indice des bons du Trésor de 91 jours se fonde sur le rendement quotidien moyen des bons du Trésor ayant une échéance de 91 jours, lesquels sont garantis par la bonne foi et le crédit du gouvernement canadien et offrent un taux de rendement fixe. Le rendement des placements détenus par le Fonds est surveillé quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille et mensuellement par le gérant du Fonds et il est révisé trimestriellement par le comité de placement.

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs financiers portant intérêt du Fonds exposent ce dernier au risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur applicables sur sa situation financière et ses flux de trésorerie.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction du Fonds à la juste valeur, classés en fonction des dates d'échéance contractuelles.

30 septembre 2008	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Ne portant pas intérêt	Total
Actif						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	80 165 740	1 940 380				82 106 120
Montants à recevoir des courtiers						-
Autres débiteurs et paiements anticipés					294 392	294 392
Compte sur marge						-
Fonds en banque	696 360					696 360
Total de l'actif	80 862 100	1 940 380	-	-	294 392	83 096 872
Passif						
Passifs financiers évalués à la juste valeur avec comptabilisation des gains et des pertes en résultat net						-
Montants à payer aux courtiers						-
Charges à payer et autres passifs					169 341	169 341
Découvert sur contrats à terme						-
Découvert bancaire						-
Total du passif	-	-	-	-	169 341	169 341
Total de l'écart de sensibilité aux taux d'intérêt	80 862 100	1 940 380	-	-	125 051	82 927 531

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Des provisions pour créances douteuses sont constituées pour les pertes subies jusqu'à la date de l'état de l'actif net, le cas échéant.

Le Fonds investit dans des actifs financiers dont la cote a été établie par une agence de notation reconnue. Pour les actifs non cotés, une cote est attribuée au moyen d'une approche qui correspond à celle des agences de notation.

Conformément à la politique de placement du Fonds, la situation de crédit du Fonds est surveillée quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille, et elle est révisée trimestriellement par le comité de placement.

Répartition des titres de créance du portefeuille par cote de crédit, en pourcentage du portefeuille total, au 30 septembre 2008.

Cote de crédit

AAA	31 %
AA	59 %
AAL	2 %
A	8 %
Total	100 %

Risque d'illiquidité

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de titres en espèces. Il investit donc la majorité de ses actifs dans des placements qui se négocient sur un marché actif et dont il peut se départir facilement.

Le tableau ci-dessous présente le classement des passifs financiers du Fonds par groupe d'échéance pertinent, établis en fonction de la durée restante à la date de l'état de l'actif net par rapport à l'échéance contractuelle. Les montants du tableau représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'incidence de l'actualisation n'est pas considérable.

30 septembre 2008	(\$)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	Échéance non précisée
Passifs financiers à la juste valeur		-		
Montants à payer aux courtiers		-		
Charges à payer		129 859		
Autres passifs		39 482		
Total des passifs financiers		<u>169 341</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Conformément à la politique de placement du Fonds, la trésorerie est surveillée mensuellement par le gestionnaire de portefeuille, et elle est révisée trimestriellement par le comité de placement.

Fonds du marché monétaire Credential

Notes afférentes aux états financiers

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes y afférentes est présentée au 30 septembre 2008 et au 31 décembre 2007 ou porte sur les périodes terminées à ces dates.

Dans les notes afférentes aux états financiers, l'expression « nous » ou « le gérant » fait référence à Placements NordOuest & Éthique S.E.C. (« PNESEC »), nommée gérant du Fonds le 28 décembre 2007, comme il est décrit à la note 2.

1. Le Fonds

Le Fonds est une fiducie d'investissement à participation unitaire non constituée en société, exploitée en vertu d'une déclaration de fiducie distincte et dont les parts sont offertes en vertu d'un prospectus simplifié. Le Fonds est vendu sous forme de parts. Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui ont des comptes auprès de courtiers avec qui le gérant a conclu une convention d'admissibilité. Les parts de catégorie D sont offertes uniquement aux investisseurs institutionnels admissibles comme les régimes de retraite, tel qu'il est décrit dans le prospectus.

Le fonds Fonds du marché monétaire Credential peut émettre un nombre illimité de parts et possède quatre catégories de parts, soit les catégories A, B, D et F. Seules les parts de catégories A, D et F sont offertes en ce moment.

Aux fins des présents états financiers, toute référence aux « exercices terminés » comprend, le cas échéant, les « périodes terminées ».

2. Événements importants

Aux fins de la présentation de l'information financière du Fonds, la date de fin d'exercice a été changée, passant du 31 décembre au 30 septembre. Par conséquent, des états financiers ont été préparés pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008. Les données comparatives présentées dans les états financiers sont au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date. Aux fins fiscales, la fin d'exercice demeure le 31 décembre.

Les services de garde d'actifs du Fonds, auparavant fournis par la Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs (« RBC Dexia »), ont été transférés à Fiducie Desjardins inc. (« Desjardins »), dépositaire du Fonds depuis le 20 juin 2008.

PNESEC (auparavant nommée Ethical Funds L.P. puis renommée en même temps que l'opération décrite au paragraphe ci-après) a été constituée en société en commandite en vertu des lois de la province d'Ontario le 28 septembre 2007. Placements NordOuest & Éthique inc. agit à titre de commandité de PNESEC.

Le 28 décembre 2007, Ethical Funds Inc. (« EFI ») a mené à terme l'opération annoncée antérieurement visant la création d'une société en commandite combinant les actifs et les activités de gestion des fonds d'EFI et de sa filiale en propriété exclusive, EF Administration Inc. (« EFA »), avec Northwest Mutual Funds Inc. (« NMFI ») et Northwest Asset Management Inc. (« NAMI ») en une structure de société en commandite détenue à 50 % par EFI et à 50 % par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Desjardins »), société mère directe de NAMI et société mère indirecte, par l'intermédiaire de NAMI, de NMFI.

À la suite de cette opération, PNESEC a fait l'acquisition d'EFI et de sa filiale en propriété exclusive, EFA. PNESEC est devenue le gérant des fonds Ethical et Credential en remplacement d'EFI, et NMFI a fusionné avec NAMI puis a transféré ses activités et ses actifs à PNESEC, qui est maintenant le gérant des fonds NordOuest, Ethical et Credential.

3. Principales conventions comptables

Les états financiers du Fonds ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Les principales conventions comptables utilisées par le Fonds sont les suivantes.

Adoption de nouvelles normes comptables

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation :

Le 1^{er} avril 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », qui établit les normes concernant l'évaluation à la juste valeur des placements ainsi que le traitement comptable des coûts de transaction. Le chapitre 3855 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006, prenant donc effet pour le Fonds le 1^{er} janvier 2007. En vertu de ce chapitre, les titres doivent être évalués à la juste valeur. Dans un marché actif, les titres sont donc généralement évalués en fonction du dernier cours acheteur. Auparavant, la juste valeur était généralement fondée sur le dernier cours négocié d'un titre. L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme au 1^{er} janvier 2007 a été présentée dans l'état de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

En vertu du chapitre 3855, les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage et les droits de mutation engagés dans le cadre de l'achat et de la vente de titres par le Fonds, doivent être passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Avant l'adoption du chapitre 3855, les coûts de transaction étaient capitalisés et inclus dans le coût des achats ou portés en diminution du produit de la vente de placements. Les coûts de transaction sont maintenant présentés séparément dans l'état des résultats.

Aux fins de la présentation de l'information financière, les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétrospectivement, sans retraitement des chiffres correspondants des périodes antérieures. Cette méthode de calcul et de présentation de la valeur liquidative et de la valeur liquidative par part du Fonds à des fins de présentation de l'information financière est appelée « valeur liquidative selon les PCGR ».

En juin 2008, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont adopté des changements au Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement. Ces changements visent essentiellement la modification des exigences à l'égard du calcul de la valeur par part par suite de l'adoption du chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » du *Manuel de l'ICCA*. En vertu de ces changements, le Fonds peut déclarer deux valeurs liquidatives distinctes, soit l'une aux fins de l'établissement des états financiers, laquelle est calculée selon les PCGR du Canada (l'« actif net »), et l'autre à toutes autres fins, telles que l'établissement du prix par part (la « valeur liquidative »). Le Fonds est tenu de présenter un rapprochement de l'actif net par part et de la valeur liquidative par part, ainsi qu'une description des différences entre les principes et les méthodes d'évaluation requis par le gérant du Fonds pour le calcul de la valeur liquidative et ceux prescrits par les PCGR du Canada. Ces changements sont entrés en vigueur le 8 septembre 2008 et ils ont été pris en compte dans les états financiers annuels au 30 septembre 2008.

Instruments financiers – informations à fournir et présentation :

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », qui s'appliquent à la période terminée le 30 septembre 2008. Ces chapitres remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Ils modifient et étoffent les exigences relatives aux informations à fournir et maintiennent essentiellement les exigences en matière de présentation. Ces nouveaux chapitres accordent une plus grande importance aux informations à fournir sur la nature et la portée des risques découlant des instruments financiers, et sur la façon dont l'entité gère ces risques. Les risques propres au Fonds sont présentés en annexe au portefeuille de placement. L'application de ces nouvelles exigences n'a pas d'incidence sur la valeur liquidative selon les PCGR ni sur la valeur liquidative aux fins des opérations.

a) Évaluation des placements

Aux fins de la présentation de l'information financière, la valeur des placements est déterminée de la façon suivante :

Obligations et titres adossés à des créances hypothécaires

Les obligations et les titres adossés à des créances hypothécaires sont évalués au cours acheteur obtenu de courtiers reconnus à la dernière séance de la période.

Placements à court terme et instruments du marché monétaire

Les placements à court terme sont évalués au cours acheteur.

Encaisse et dépôts

L'encaisse et les dépôts sont constitués d'encaisse détenue auprès d'institutions financières réglementées canadiennes et ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Autres actifs et passifs

Conformément au chapitre 3862, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir de la vente de titres ainsi que les intérêts, les dividendes et les autres débiteurs sont considérés comme des prêts et créances et ils sont comptabilisés au coût. De même, les charges à payer, les rachats à payer, les montants à payer pour l'achat de titres ainsi que les distributions à payer sont considérés comme des passifs financiers et sont inscrits au coût. Par conséquent, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur de ces instruments financiers.

b) Constatation des opérations et des revenus de placement

Le Fonds comptabilise :

- les opérations de placement à la date à laquelle elles sont effectuées;
- les intérêts créditeurs lorsqu'ils sont courus, plutôt qu'au moment où ils sont payés.

Les gains et les pertes réalisés et non réalisés à l'achat et à la vente de placements sont calculés selon le coût moyen des placements.

Les revenus, les gains (pertes) réalisés et les gains (pertes) non réalisés sont répartis au prorata entre les catégories selon l'actif net moyen pondéré de chaque catégorie.

c) Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige de la direction qu'elle ait recours à des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans ces états financiers. Les montants importants exigeant le recours à des estimations peuvent comprendre les instruments dérivés et les estimations de la direction. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

d) Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part figurant dans l'état des résultats représente la variation de l'actif net liée aux activités de placement attribuable à chaque catégorie de parts pour la période, divisée par le nombre moyen de parts en circulation à la fin de chaque mois de la période.

e) Prêt de titres

Le fonds Fonds du marché monétaire Credential participe à un programme de prêt de titres avec son dépositaire, RBC Dexia et, par la suite, Desjardins inc.

Le revenu tiré du prêt de titres est constaté lorsqu'il est versé et est inclus au poste « Revenu de placement – Prêt de titres » dans l'état des résultats du Fonds.

En date du 26 septembre 2008, le gérant a conseillé à Desjardins de retirer le Fonds du programme de prêt de titres. Desjardins a avisé le Fonds que ce changement a été fait le 15 octobre 2008.

4. Rapprochement de l'actif net selon le chapitre 3855

Les ajustements apportés à la valeur liquidative selon les PCGR au 30 septembre 2008 et au 31 décembre 2007 s'établissent comme suit :

en milliers	Valeur liquidative aux fins des opérations	Ajustement	Valeur liquidative selon les PCGR
30 septembre 2008	\$	\$	\$
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie A	82 125	(93)	82 032
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie D	894	(1)	893
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie F	3	-	3
31 décembre 2007			
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie A	75 481	(6)	75 475
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie D	760	-	760
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie F	13	-	13

	Valeur liquidative aux fins des opérations par part	Ajustement par part	Valeur liquidative selon les PCGR par part
30 septembre 2008	\$	\$	\$
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie A	10,00	(0,01)	9,99
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie D	10,00	(0,01)	9,99
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie F	10,00	(0,01)	9,99
31 décembre 2007			
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie A	10,00	-	10,00
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie D	10,00	-	10,00
Fonds du marché monétaire Credential – catégorie F	10,00	-	10,00

5. Impôts sur le revenu

Les fonds communs de placement ne sont pas tenus de payer des impôts sur le revenu s'ils distribuent une part suffisamment importante du revenu de placement et des gains en capital réalisés aux porteurs de parts. À des fins fiscales, l'exercice du Fonds prend fin le 31 décembre.

6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Le Fonds paie certaines charges liées à ses activités, y compris des honoraires, au gérant et à l'agent chargé de la tenue des registres. Il paie également les frais relatifs aux services aux porteurs de parts, les frais juridiques et les honoraires des vérificateurs, les frais de garde, les frais de dépôt, les honoraires aux fiduciaires, les taxes, les frais de courtage et les coûts d'emprunt (le cas échéant).

Les frais courants engagés par le Fonds sont répartis entre les catégories de parts, soit au prorata entre toutes les parts de toutes les catégories, soit à chaque catégorie selon le montant de ces frais qui, selon le gérant, ont été engagés par la catégorie. Chaque catégorie prend en charge directement tous les frais qui peuvent lui être attribués expressément.

Le gérant a absorbé certaines charges liées aux activités du Fonds et peut mettre un terme à l'absorption de ces charges à tout moment sans préavis. Le montant des charges absorbées est présenté à l'état des résultats.

a) Frais de gestion

Le Fonds verse au gérant des frais de gestion annuels jusqu'à concurrence des taux figurant ci-dessous. Les frais de gestion des parts de catégories A et F sont calculés quotidiennement selon l'actif net moyen quotidien des parts de chaque catégorie du Fonds et sont payés mensuellement.

Frais de gestion – Taux annuel maximal

	Catégorie A (%)	Catégorie F (%)
Fonds du marché monétaire Credential	0,85	0,85

Les frais de gestion versés au gérant sont présentés à l'état des résultats. Les frais de gestion des parts de catégorie D sont négociés avec le gérant et versés directement à celui-ci par les porteurs de parts.

b) Frais de tenue des registres

Le gérant fournit des services de tenue des registres au Fonds. Les frais versés au gérant à ce titre sont présentés à l'état des résultats.

7. Vente ou rachat de parts

Les parts peuvent être revendues (l'opération est appelée « rachat ») au Fonds à toute date d'évaluation à la valeur liquidative de clôture par part alors en vigueur.

Le rachat est enregistré le jour même si la demande de rachat est reçue au plus tard à 13 h (heure du Pacifique). Le Fonds paiera les parts rachetées au plus tard trois jours ouvrables suivant la réception par le gérant de tous les documents relatifs au rachat.

8. Réinvestissement des distributions

Toutes les distributions versées par le Fonds sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même catégorie que celle d'où provenait la distribution, à moins de la réception d'un avis écrit au moins 15 jours à l'avance précisant que l'épargnant préfère recevoir un versement en trésorerie. Les distributions sont versées sans frais d'acquisition.

9. Avoir des porteurs de parts

a) Capitalisation

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Le nombre de parts émises et en circulation pour chaque catégorie est présenté à l'état de l'évolution de l'actif net.

Les parts du Fonds sont de même catégorie et confèrent les mêmes droits et privilèges. Dans le cas d'un fonds offrant plusieurs catégories, chaque catégorie peut cependant être assortie de différentes structures de frais de gestion, de rémunération du courtier ou de distribution. Par conséquent, chaque part confère un droit de vote à son porteur et lui donne droit à une portion égale des distributions enregistrées pour cette catégorie de parts et, lors de sa liquidation, à la répartition de l'actif net de la catégorie de parts après acquittement des obligations. Une fraction de part confère à son porteur un droit de participation proportionnel, mais ne comporte pas de droit de vote.

Toutes les parts et fractions de parts du Fonds sont entièrement libérées et non susceptibles d'appels subséquents au moment de leur émission. Un épargnant peut demander le rachat de ses parts de la manière décrite dans la notice annuelle. La déclaration de fiducie n'impose aucune restriction sur le transfert de parts.

Les parts de catégorie B ne sont pas disponibles à la vente.

Les parts de catégorie D sont offertes aux investisseurs institutionnels, comme les régimes de retraite, sous réserve de montants minimaux de souscription déterminés par le gérant. Aucuns frais d'acquisition ou de rachat ne sont perçus relativement à cette catégorie.

Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs individuels plaçant un minimum de 500 \$. Les investisseurs peuvent répartir ce placement entre plusieurs fonds, mais il leur faut alors investir au moins 25 \$ par fonds. Par la suite, les investisseurs peuvent placer seulement 100 \$ à la fois.

Pour ce qui est des parts de catégorie F, les investisseurs versent des honoraires directement aux courtiers en contrepartie de conseils en placement et d'autres services rendus au lieu de verser des frais d'acquisition et de rachat.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en maintenant suffisamment de liquidités en cas de rachats.

b) Évaluation des parts

Chaque jour ouvrable, le gérant détermine, pour chaque catégorie de parts du Fonds, la valeur liquidative par part en divisant l'actif net à la valeur de marché par le nombre de parts en circulation.

La valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds correspond à la proportion de l'actif du Fonds attribuable à cette catégorie, déduction faite de la proportion du passif total du Fonds attribuable à cette catégorie et du passif propre à cette catégorie. Les charges liées directement à une catégorie sont imputées à celle-ci. Les autres revenus et charges ainsi que les gains et les pertes en capital réalisés et non réalisés sont imputés à chaque catégorie en proportion de leur valeur liquidative respective.

10. Pourcentage de participation dans des fonds sous-jacents

Le Portefeuille Avantage 2010 **Éthique** détenait le pourcentage de participation suivant dans le fonds Fonds du marché monétaire Credential sous-jacent :

Fonds sous-jacent	Portefeuille Avantage 2010 Éthique (%)
30 septembre 2008	
Fonds du marché monétaire Credential	1,08
31 décembre 2007	
Fonds du marché monétaire Credential	1,00

11. Commissions et autres coûts de transaction

Le Fonds n'a ni payé de frais de courtage relativement aux opérations de portefeuille ni reçu de remises des courtiers sur ces opérations.

12. Prêt de titres

Les soldes et les résultats du programme de prêt de titres se détaillent comme suit :

en milliers	Titres prêtés – revenu fixe \$	Garantie détenue \$	Revenu reçu pour l'exercice \$
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008			
Fonds du marché monétaire Credential	-	-	2
Exercice terminé le 31 décembre 2007			
Fonds du marché monétaire Credential	493	530	4

13. Opérations entre apparentés

PNESEC fournit au Fonds ou veille à ce que le Fonds reçoive tous les services, y compris les services de comptabilité, de garde, de gestion de portefeuille, de tenue des registres et d'agent des transferts. Le Fonds paie des frais de gestion à PNESEC, lesquels sont calculés quotidiennement selon un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds et n'excèdent pas les taux maximums mentionnés à la note 7 a). Le gérant peut également retenir les services de conseillers en placement externes.

Fiducie Desjardins inc. est le dépositaire du Fonds. Fiducie Desjardins inc. est une filiale en propriété exclusive de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la « Fédération »), laquelle détient une participation de 50 % dans PNESEC. Les frais de garde de la Fiducie Desjardins inc. incombent au Fonds et ils sont établis selon une grille tarifaire convenue entre les parties.

Les frais de gestion, de tenue de registres et de garde et certains frais d'administration inscrits à l'état des résultats sont engagés par les fonds et PNESEC ou avec d'autres sociétés dans lesquelles la Fédération détient une participation importante. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et elles sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue entre les apparentés.

À la fin de la période, les charges à payer aux apparentés inscrites à l'état de l'actif net s'établissent comme suit :

	2008	2007
Fonds du marché monétaire Credential	67 164	76 981

14. Normes internationales d'information financière

En février 2008, l'ICCA a annoncé que les PCGR du Canada s'appliquant aux entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seraient remplacés par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Afin de se préparer à satisfaire à ces exigences, le gérant a pris les mesures suivantes pour gérer le basculement aux IFRS :

- La mise sur pied d'un comité chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan de transition, et de la supervision du passage aux IFRS.
- Des démarches visant à cerner les principaux enjeux et l'incidence probable de l'adoption des IFRS.
- L'exécution d'une analyse portant sur la reconfiguration des systèmes comptables utilisés par le Fonds.

Le gérant en est encore aux premières étapes de la planification de ces activités. Les principaux éléments du plan porteront sur la présentation de l'incidence qualitative et quantitative dans les états financiers annuels pour 2009 et la préparation des états financiers pour 2011 conformément aux IFRS. Le gérant a déterminé pour le moment que le passage aux IFRS n'aura pas d'incidence sur la valeur liquidative par part.

15. États des opérations de placement et états financiers des fonds sous-jacents

Vous pouvez obtenir un exemplaire des états des opérations de placement non vérifiés de Fonds du marché monétaire Credential pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 en vous adressant à :

Placements NordOuest & Éthique S.E.C.
800 - 1111 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4T6